

LA MUSIQUE NOURRIT VOTRE PLAISIR

Les Canadiens aiment que la musique donne le ton à leurs célébrations !

Les restaurants, détaillants, et même les épiciers devraient monter le son afin de satisfaire leurs clients et stimuler leurs achats. Pour de nombreuses entreprises canadiennes de restauration et de vente au détail, la musique qu'elles choisissent de diffuser a un impact positif remarquable sur l'expérience client.

CONSOMMATEURS

78 %

affirment que la musique leur fait apprécier davantage leur nourriture et leurs boissons.



68 %

affirment que l'atmosphère musicale d'un restaurant influence leur décision d'y retourner ou de le recommander.



75 %

apprécient plus leur nourriture et leurs boissons lorsqu'ils assistent à un spectacle musical.

34 %

ont répondu que leur choix de restaurant pourrait être influencé par le fait que celui-ci paie une licence légale et équitable pour son utilisation de la musique.



PLUS DU 1/4

des Canadiens ont affirmé qu'ils réagiraient négativement à un restaurant où il n'y a pas de musique et, de ce nombre, 43 pour cent n'y retourneraient pas tandis que 20 pour cent le quitteraient immédiatement.



ENVIRON LE 1/3

des Canadiens ont avoué avoir déjà dansé ou chanté dans les allées de leur épicerie.



PLUS DE 1/2

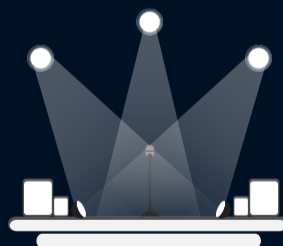
des Canadiens ont affirmé qu'ils sont plus susceptibles d'apprécier leur expérience client lorsqu'ils entendent de la musique chez un détaillant.

ENTREPRISES AUTORISÉES À VOUS DIVERTIR



63 %

des consommateurs restent plus longtemps lorsqu'ils entendent de la musique qu'ils aiment.



2/3

des commerces qui présentent des spectacles musicaux affirment attirer plus de clientèle.

84 %

croient que la musique améliore l'expérience client.

Une chose est certaine : la musique apporte une valeur ajoutée. Les Canadiens apprécient plus leurs repas lorsqu'ils entendent de la musique, ils restent plus longtemps et dépensent plus. La SOCAN et ses plus de 130 000 membres tiennent à remercier les entreprises utilisant la musique et les encouragent à continuer à le faire tout en s'assurant d'être AUTORISÉES À VOUS DIVERTIR auprès de la SOCAN.

Source : Étude Léger 2015



@SOCANmusique



/socanmusique

SOCAN

www.socan.ca